

Marriage de
Blanc
et
Guët

approuver le tiers
des ages nés, et la
congruence légale du
âge de l'acte.

Mairie de La Guise

Arrondissement de Couvry

Le Deux Décembre, un Mil huit cent soixante onze
à neuf heures Du matin

Acte de Mariage de Louis Antoine Blanc
age de vingt sept ans, professeur de barlingue, né au Val
nos, le premier acte de mariage. Acte Mil huit cent
quarante quatre. Domicile à La Guise, son fils majeur
de son veuve Suzanne Blanc, en son vivant professeur
de culture et d'agriculture, Domicile au Val.

Et de Claire Scherwin son épouse, sans profession
Domicile au Val nos. La mère ici présente et consentante
d'une part.

Et de Marie Thérèse Guët age de vingt
six ans née à La Guise son le vingt cinq Février Mil huit
cent quarante cinq sans profession Domicile à La Guise son
fille majeure de Marguerite Thérèse Guët en son vivant
cultivatrice Domicile à La Guise son, et de Pauline Jeanne
Dangey son épouse sans profession Domicile au Val de La Guise
nos. La mère ici présente et consentante d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° la publication de
mariage faite par nous dans l'église le dimanche
Dix et dix neuf Novembre Mil huit cent soixante onze
domicile affectés pendant le délai voulu par la loi.

- 2° Vu l'acte de la date de naissance du futur époux
- 3° Vu l'acte de la date de décès du père du futur époux
- 4° Vu l'acte de décès de son père du futur époux
- 5° Vu enfin le certificat d'autorisation du Général
de Division de la Guise le dix huit Novembre Mil

huit cent soixante onze.

Et l'acte conforme de tous lesquels actes il a été
Donné lecture par moi officier public, ainsi que de l'acte
N° de titre V. lieu premier. De ce acte civil sur le mariage
concernant la Dote et l'apport. De ce acte.

Et de même acte sur notre inscription conformément
à l'article 70. De ce acte civil, rédigé par la loi de 18 juillet
1850. Les futurs époux et les personnes qui ont assisté à
mariage ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Le contractant est déclaré prendre en mariage l'un
Marie Thérèse Guët et l'autre Louis Antoine Blanc
Le tout en présence de Gustave Mouchon

Domicile à La Guise Département du nos age de trente
deux ans professeur de barlingue son allié de futur époux
De François Victor Gommers Domicile à La Guise nos
Département du nos age de trente huit ans son parent
en allié de futur époux professeur d'épave.

De Quatre heures Domicile à La Guise
Département du nos age de cinquante un ans professeur
de Musique en retraite de la mairie son parent en allié de futur époux
De Paulin Jeanne Robert Domicile à La Guise
Département du nos age de trente deux ans professeur
de secrétaire de la mairie son parent en allié de futur époux

après quoi moi Joseph Frenu adjoint délégué
par M. le Maire de La Guise faisons fonction d'officier
de l'état civil et prononce au nom de la loi que l'acte
justifié dont on est en mariage. Il a été dressé le présent
acte dont lecture a été faite publiquement dans le